



# Communauté de communes du Pays de Luxeuil

REPUBLICQUE FRANCAISE	
DEPARTEMENT Haute-Saône	
ARRONDISSEMENT Lure	
Séance du conseil communautaire du 28 juin 2021	
Date de la convocation	22 juin 2021
Conseillers en exercice	38
Titulaires présents	29
Suppléants présents	3
Pouvoirs	6
Nombre de votants	37
Objet	Modification Règlement Intérieur Accueils de loisirs
Délégation n° 2021 106	
Page(s) 1/2	

Envoyé en préfecture le 06/07/2021

Reçu en préfecture le 06/07/2021

Affiché le

ID : 070-247000755-20210628-20210106-DE



## Etaient présents à l'ouverture de la séance :

**Les délégués titulaires :** Martine ANDING, Martine BAVARD, Jérôme BERNARD\*, Joël BRICE, Frédéric BURGHARD, Michel CALLOCH, C.CHAMAGNE, Roland CHAMAGNE\*\*, Joël DAVAL\*\*, Jacques DESHAYES, Véronique DEVOILLE, André DIRAND, Nathalie DIRAND, Sophie EL OMRI, Claudette FAIVRE, Isabelle FORMET, Marie-Christine FRICHET, Sylvie GAVOILLE, Bernard GIRE, Philippe GÉRARD\*\*, Gérard GROSJEAN, Stéphane KROEMER, Loïc LABORIE, Didier LARROQUE\*, Béatrice LEPAGNEY, Pascale MANGIN\*, Maryline MANTION, Gabriel MIGNOT, Jean-Claude NEVEUX\*, Nicolas NURDIN\*, Éric PETITJEAN, Sébastien RICHARDOT, Catherine SALFRANC, Alain SCHELLE, Nathalie SIRVEAUX, Daniel TONNA, Rodolphe WACOGNE, Laurent ZIEGLER\*.

**3 suppléances\*\*:** R.CHAMAGNE suppléé par Patrice BEURAERT – Philippe GÉRARD suppléé par Daniel BAUDONCOURT – J.DAVAL. suppléé par Guy MAUFFREY.

**6 Pouvoirs\* :** N.NURDIN pouvoir à E.PETITJEAN, J.C.NEVEUX pouvoir à M.CALLOCH, J.BERNARD pouvoir à B.LEPAGNEY, D.LARROQUE pouvoir à M.ANDING, P.MANGIN pouvoir à N.SIRVEAUX, L.ZIEGLER pouvoir à MC.FRICHET.

## Exposé :

La Communauté de Communes du Pays de Luxeuil a dans ses compétences la gestion des accueils de loisirs.

Dans sa séance du 17 décembre 2018, le conseil communautaire a validé un règlement intérieur pour ses accueils de loisirs. Il a pour objet de préciser les règles de fonctionnement des différents services proposés par la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil et les droits et obligations des familles.

Dans le cadre de la modernisation des outils de communication, la communauté de communes du Pays de Luxeuil a mis en place un portail famille.

Les objectifs de ce portail sont multiples :

- moderniser les démarches administratives via un moyen de communication moderne,
- réduire les contraintes aux usagers (déplacements, heures d'ouverture de la collectivité)
- de mutualiser, d'optimiser et sécuriser la gestion des données,

Après une première année d'accompagnement et de fonctionnement à l'utilisation du portail, la deuxième phase de projet prévoit l'utilisation exclusive du portail pour les inscriptions et la mise à jour des informations personnelles des familles (coordonnées, revenus...). Cette évolution nécessite son inscription au règlement intérieur.

	<b>Communauté de communes du Pays de Luxembourg</b>		Envoyé en préfecture le 06/07/2021 Reçu en préfecture le 06/07/2021 Affiché le	
	<b>Séance du conseil communautaire du 28 juin 2021</b>		ID : 070-247000755-20210628-20210106-DE	
<b>Objet</b>	Modification Règlement Intérieur Accueils de loisirs	<b>Délibération n° 2021</b>	<b>106</b>	Page(s) 2/2

Les modifications proposées portent principalement sur la communication entre les familles et les services (inscription, quotient familial) et la gestion du compte famille par les usagers.

### Décision

Après en avoir délibéré et à l'**unanimité** (avec une non-participation au vote : É.PETITJEAN), le conseil communautaire décide:

- D'**acter** les modifications du règlement intérieur des accueils de loisirs ;
- D'**autoriser** le Président, ou son représentant, à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution du présent projet et à signer toutes les pièces y afférentes.

Ainsi délibéré et signé  
Pour extrait conforme

~~Le Président~~  
~~Jacques DESHAYES~~

